

Com' Infos

Le journal de la
commune
de MARTOT



AIDE D'AGRICULTEURS AUX SALARIÉS DE
MANOIR INDUSTRIES



N° 79



AVRIL
2021

COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

Flavien BARBIER

Josye COUTEAU

Daniël CLOUSIER

Agnès LARGEAU

Jean Paul COMBES

Pascal TASSERY

Thierry VALES

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

LE MOT DE LA RÉDACTION

Encore un numéro impacté par la Covid : pas de reportages sur les activités communales et de l'Amicale et, en raison du déplacement des vacances scolaires, pas de rubrique « infos de l'école ». On s'adapte donc en vous proposant des petites informations, un reportage sur les « charitons de Criquebeuf Martot » et des textes sur l'Histoire de notre commune .

Bonne lecture en attendant que notre journal puisse reprendre avec des rubriques habituelles correspondant à un retour à une vie « normale ».

SOMMAIRE

Pages	Rubriques
3 à 6	Au conseil
7 à 20	On en parle
21	Au programme
22	Ça s'est passé
23 - 26	Un peu d'Histoire
27 - 28	Net'infos
29	Seine-Eure Agglo
30	Chez la voisine

Pages	Rubriques
31 - 32	Le saviez-vous ?
33 et 34	Jeux
35	Jeu concours
36	Solutions des jeux
37 - 38	Pub-Infos
39 - 40	Trimestre en photos
41	Jeux de mots
42	Mémo pratique

AU CONSEIL

Pour le texte intégral des délibérations consulter le site martot.fr

26 JANVIER 2021

TARIFS CANTINE 2020-2021

Suite à la signature de la convention d'adhésion au service commun de restauration des 2 Airelles, il y a lieu de réviser les tarifs de la cantine scolaire à compter du 1^{er} janvier 2021.

- Tarif normal : **4.17 €** (coût facturé par la régie des 2 Airelles)
- Tarif réduit, pour les foyers non imposables sur le revenu : **2,56 €**.

TARIFS DU CIMETIERE

Suite à la création de 8 caveaux et de 4 cavurnes au cimetière, destinés à être revendus, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs suivants :

- concession de terrain pour un caveau

50 ans :	280 €	30 ans :	180 €
----------	-------	----------	-------

- concession de terrain pour une cavurne

50 ans :	200 €	30 ans :	150 €
----------	-------	----------	-------

- concession pour une case de columbarium

50 ans :	500 €	30 ans :	300 €
----------	-------	----------	-------

- achat d'un caveau bâti 2 personnes : 1 500 € (hors concession de terrain)

- achat d'une cavurne bâtie : 450 € (hors concession de terrain)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord à ces nouveaux tarifs.

REPORT DE L'AGE POUR LES BENEFICIAIRES DES AIDES DU CCAS

Vu le nombre croissant des bénéficiaires des aides du CCAS Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reculer d'un an l'âge de ces bénéficiaires, soit à 67 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, donne son accord et précise que les tarifs des aides restent inchangés pour l'année 2021, soit :

- Colis Noël Personnes Agées 55 €
- Colis des Rois 15 €
- Bon de chauffage 120 €

REMPACEMENT DU LAVE VAISSELLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le lave-vaisselle de la cantine scolaire ne fonctionne plus, un devis de réparation a été établi pour un montant de 1 855.24 € TTC ainsi qu'un devis pour le remplacement du matériel pour un coût TTC de 2 623.20 €.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que le lave-vaisselle a été acquis en 2001 et constatant la faible différence entre les deux devis propose de remplacer le matériel. Décision du Conseil de remplacer le lave-vaisselle.

AU CONSEIL

SIEGE : remplacement de 23 mâts d'éclairage public rue de la Mairie et résidence Saint Aignan

Décision de remplacer des mats d'éclairage public (fin de la rue de la mairie et une partie de la résidence saint Aignan. La participation de la commune est fixée à 6 666.66 €

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les Conseillers que l'ensemble des communes est dans l'obligation d'organiser une **formation au cours de la première année de mandat pour tous les élus** ayant reçu une délégation de fonctions. Une formation sera organisée dès que la situation sanitaire actuelle le permettra.

Monsieur le Maire informe les Conseillers que la CASE propose aux communes membres de l'EPCI de participer à la **consultation dans le cadre d'un groupement de commandes pour un marché téléphonie**.

Sabine STEENSTRUP s'interroge sur l'avancement **des travaux de déploiement de la fibre**. Le Maire indique que, Selon Eure Numérique, le raccordement de Martot à la fibre est toujours prévu pour 2021.

Flavien BARBIER demande **si la salle des fêtes peut toujours être louée** en ce moment vu les conditions sanitaires. Monsieur le Maire lui répond que la salle peut être louée pour un maximum de 30 personnes et que chaque personne souhaitant louer la salle devra au préalable avoir signé le protocole sanitaire et s'engager à le mettre en pratique.

Monsieur le Maire souhaite remercier Franca DROUET, Hélène GANDOSI, Didier et Yohann BLONDEL, ainsi que notre Père-Noël 2020 pour leur investissement et la joie qu'ils ont procurée aux enfants lors **de la tournée du Père Noël**. Ils ont bravé la pluie pour mettre du soleil dans le cœur des enfants malgré la crise sanitaire et les enfants et leurs parents ont bien apprécié cette initiative.

16 FÉVRIER 2021

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE COMMUNAL ET DEMANDE DE DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune a engagé des études préliminaires pour l'aménagement de 2 allées du cimetière ainsi que l'élargissement du portail afin de faciliter l'accès du cimetière communal aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux véhicules de marbrerie et des pompes funèbres. Monsieur le Maire présente le plan de financement des travaux envisagés dont le montant total HT s'élève à 20 403 €, dont 8 161 € peuvent faire l'objet d'une dotation de la Sous-Préfecture. Accord du Conseil Municipal

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

CCAS : Dépenses : 11 638.33 € Recettes : 17 500 € . Solde à reporter au Budget primitif 2021 : 5 861.67 + report 2019 : 1639.17 = **7 500.84 €**

LOTISSEMENT Dépenses : 3 365.51 € Solde créditeur 2019 : 83 705 .24 € Solde à reporter au budget 2021 : **80 339 . 73 €**

COMMUNE Fonctionnement : Dépenses : 354 074.15 € Recettes : 358 997.19 € Solde 2019 : +29 038.72 €

Investissement : Dépenses : 165647.21 € Recettes : 194 455.83 € Solde 2019 : + 53 395.65 €

Solde à reporter au budget primitif 2021 : Fonctionnement: 4 923.04 + 29 038.72 = **33 961.76 €**

Solde à reporter au budget primitif 2021 : Investissement 28 808.62 + 53 395.65 = **82 204.27 €**

AU CONSEIL

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les conseillers que le projet d'extension de la résidence seniors est en cours, une enquête publique a lieu du 18 février au 16 mars.

Monsieur le Maire demande à Hélène Gandossi et Franca Drouet, responsables de la commission culturelle, si elles envisagent de faire une chasse aux œufs. Elles y sont favorables, en respectant les gestes barrières et si les conditions sanitaires le permettent. La date reste à fixer, le 3 ou le 10 avril.

Monsieur Daniel Clousier souhaite que lors des travaux d'aménagement du lotissement du parc du château une circulation spéciale soit mise en place pour éviter les problèmes de circulation.

Madame Franca Drouet attire l'attention du conseil sur le problème de circulation pour se rendre à pied de Martot à Saint Pierre lès Elbeuf et demande s'il serait envisageable que des trottoirs soient créés le long de la RD 321. Monsieur le Maire l'informe que c'est de la compétence du département et que des trottoirs sont prévus dans le projet de sécurisation de la RD321.

Monsieur Didier Blondel soulève le problème des transports en commun peu fréquents à Martot. Monsieur le Maire l'informe qu'un service villabus permet aux personnes souhaitant utiliser les transports en commun de se rendre dans les villes où les transports sont plus fréquents.

23 mars 2021

BUDGETS

CCAS : Dépenses prévues : 18 000 € (repas et colis des anciens, bons « combustibles » et secours divers)

Lotissement : Fonctionnement : 400 339.73 € Investissement : 260 000 €, dont un emprunt de 160 000€ pour l'achat du terrain)

Commune : Fonctionnement : 414 145.56 € Investissement : 227 382 €

Augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à la suppression de la taxe d'habitation l'Etat s'est engagé à compenser la perte de cette taxe en octroyant aux communes une partie de la taxe foncière touchée par le département.

Ainsi le nouveau taux de taxe foncière de la commune de Martot, incluant le taux départemental passe à 32.38 % (taux TF départemental 2020 = 20.24 %).

Le Maire propose aux conseillers d'augmenter le taux communal de la taxe foncière sur le bâti pour l'année 2021.

Le nouveau taux d'imposition de la taxe foncière (bâti) passera donc de 32.38 % à 32.76 %

Le taux de la taxe foncière (non bâti) reste inchangé, soit 33.10 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ces nouveaux taux avec 13 voix pour et 2 abstentions.

Convention constitutive de groupement de commandes relative à la passation des marchés ou accords-cadres liés aux prestations de télécommunication – Autorisation

Le Conseil Municipal ayant entendu le rapporteur et délibéré,

AUTORISE la mise en place d'un groupement de commandes pour les prestations de télécommunications

AU CONSEIL

Comprendre et connaître les investissements 2021 de la commune de Martot.

Le 23 mars, le conseil municipal de notre commune a voté le budget 2021 dans lequel se trouve un registre important pour tous les habitants, c'est celui des investissements prévus pour cette année.

Nous vous communiquons donc les principales opérations :

MAIRIE : 5 700 euros dont 3 200 pour un nouveau logiciel.

SALLE COMMUNALE : 34 700 euros dont 17 000 pour du nouveau matériel de cuisine.

LOCAL TECHNIQUE : 6 000 euros dont 5 000 pour la rénovation de la façade.

VOIRIE : 13 200 euros soit 6 700 pour l'éclairage et 6 500 pour les routes et aménagements.

PLATEAU SPORTIF : 7 600 euros pour les réparations du grillage et des jeux pour enfants.

CIMETIERE : 49 000 euros dont 28 000 pour aménagement des allées et élargissement du portail.

OPERATIONS FINANCIERES 98 600 € dont 60 000 € pour subvention au Budget primitif du lotissement

Si vous souhaitez des renseignements supplémentaires vous pouvez vous adresser à la mairie auprès du maire ou de ses adjoints et aussi auprès de vos élus qui sont vos représentants.

Si vous avez des idées d'amélioration dans la vie de tous les jours de notre commune, n'hésitez pas à nous en faire part.

Emprunt pour l'achat des parcelles ZA 197 et B 525 appartenant à M. et Mme Férial (terrains rue de la Garenne)

Le Maire rappelle aux conseillers que :

- suite au jugement rendu le 17 février 2020 par le juge de l'expropriation du département de l'Eure fixant le montant de l'indemnité d'expropriation à la somme totale de 243 379 €.

Il convient donc de régler la somme fixée par le jugement. Monsieur le Maire précise qu'un emprunt de 160 000 € sur le budget 2021 du lotissement sera nécessaire pour cette acquisition.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que Madame Marie-Hélène MIROIR, adjoint technique assurant les fonctions d'ATSEM à l'école a demandé sa retraite à compter d'octobre 2021. Il précise que la mairie a reçu des candidatures pour son remplacement et qu'il travaille actuellement avec les conseillers en charge de la commission enfance-jeunesse sur la fiche de poste et le recrutement d'un nouvel agent pouvant assurer cette fonction.

Suite au conseil syndical de l'école de musique Erik Satie, Madame Hélène GANDOSSI, conseillère déléguée à l'école de musique rapporte au conseil que l'augmentation des dépenses de fonctionnement constatée dans le budget primitif 2021 de l'EIMD est essentiellement due à une augmentation des charges de personnel. En effet, avec la pandémie de COVID 19, l'EIMD est obligée de faire remplacer un professeur à risque, celui-ci, isolé, garde 100 % de sa rémunération mais l'EIMD ne touche aucune compensation de l'état, à cela s'ajoute la rémunération de son remplaçant.

ON EN PARLE

Pour être régulièrement au courant des actualités martotaises :

www. Martot.fr + Facebook

Des témoignages intéressants
autour de la Seine sur
mémoires.seine-eure.fr

A L'ATTENTION DE NOS AINÉS

En cette période de pandémie, si vous avez des difficultés à prendre des rendez-vous pour la vaccination, à aller chercher des médicaments ou pour tout autre problème, adressez-vous à la mairie au 02.35.81.58.59 et nous prendrons contact avec vous.

FÊTE ÉCOLE

Si les conditions sanitaires le permettent une fête scolaire de fin d'année sera organisée par les enseignants un vendredi de juin en fin d'après-midi. Des informations parviendront à tous les habitants de vous proposer ce spectacle de fin d'année.

TRI SELECTIF : DE NOUVELLES DISPOSITIONS PRÉVUES :

VOIR EN PAGE « AGGLO SEINE—
EURE »



Aujourd'hui notre mascotte est bien triste... Du fait du nouveau confinement et des mesures de couvre-feu, toutes nos activités sont interrompues. Pas de loto, pas de foire à tout, pas de coinchée dominos, bref, le castor est bien endormi.

Il espère vous revoir bientôt, peut être dès septembre mais, en attendant, **prenez soin de vous.**



BOOK – TROC

NOUVEAUX HORAIRES

Françoise vous accueille les mardis
(en remplacement des mercredis) des
semaines paires entre 18h et 19h00 à la bibliothèque située
dans l'ancien logement de l'école.

Les prêts sont gratuits ; le principe est simple : vous venez avec un livre, vous repartez avec un autre.

N'OUBLIEZ PAS:

DES LIVRES À
VOTRE
DISPOSITION



GRATUITEMENT
DANS LA BOÎTE AUX
LIVRES SITUÉE
PLACE DE LA MAIRIE

ON EN PARLE

CHASSE AUX OEUFS

Tout était prêt pour que les enfants de la commune puissent participer à la « Chasse aux oeufs » dans le parc du château le samedi 10 avril. Hélène Gandossi , Franca Drouet et Yohann s'étaient investis pour proposer de nombreux jeux et les membres du CCAS étaient prêts à leur apporter leur aide. Malheureusement la fermeture des écoles liée aux circonstances sanitaires ont conduit la commune à reporter cette activité. La date du samedi 22 mai a été envisagée mais des informations plus précises vous seront données en temps utile.

ENQUÊTE PUBLIQUE RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancien hôpital pour en faire une résidence non médicalisée pour les personnes âgées, un agrandissement du bâtiment est prévu afin de pouvoir proposer 126 appartements à la location, 68 dans le bâtiment existant et 58 dans l'agrandissement , plus une zone pour une Maison d'assistantes maternels.

Pour avoir la possibilité de réaliser cet agrandissement dans une zone « Naturelle », il a été nécessaire de faire réaliser une enquête publique pour pouvoir autoriser cette construction supplémentaire.

La fibre



Le passage de la fibre continue ; ici entre la résidence « La Rose-lière et « Les Fiefs ».

Les travaux s'accélèrent; un bon espoir de pouvoir profiter de la fibre avant la fin de l'année

Raccordement de la fibre dans l'armoire située près du calvaire rue de l'Eure



ON EN PARLE

Aide d' agriculteurs de Martot aux salariés de Manoir Industries

Sollicité par des syndicalistes de Manoir Industries, pour obtenir une aide pour les salariés précaires de l'entreprise en redressement judiciaire, le maire de Martot a demandé aux agriculteurs de la commune s'ils pouvaient envisager de fournir des légumes. Deux maraîchers, Marjorie Labiffe (Le distributeur de Marjo) et Nicolas et Guillaume Labiffe (magasin « Au gré des saisons ») ont accepté de participer à ce don en faveur de salariés les plus démunis.



Avec une exploitation de La Haye le Comte, c'est en tout plus de 500 kg de pommes de terre, 300 kg de carottes, 300kg de poireaux et 450 kg de choux verts qui ont été confiés aux représentants du Comité Social et Economique de l'entreprise qui, très reconnaissants de cette solidarité, se chargeront de la répartition auprès des salariés.

Le Maire, François Charlier, s'est félicité de son intervention qui a permis cette solidarité entre le monde agricole et le monde industriel.



On reconnaît Marjorie Labiffe (2ème à partir de la gauche)

avec, à ses côtés, Nicolas Labiffe, et tout à droite le maire, François Charlier

ON EN PARLE

NETTOYAGE DE PARCELLES

Fabrice au travail avec l'aide de Raynald Cardon pour des travaux d'élagage sur le chemin de halage et pour un grand nettoyage de parcelles du Clos du Bec



Difficile de se rendre compte du travail effectué, faute d'avoir des photos antérieures au nettoyage; une caravane abandonnée a même dû être démontée.



ON EN PARLE

LES DÉCHETS JETÉS DANS LA FORÊT ET LE LONG DES CHEMINS, CA SUFFIT !!!

POUR UNE NATURE SANS DÉCHETS

Des promeneuses se sont émues de l'encombrement du bord des diverses voies par des objets de toutes sortes (bouteilles en verre, en plastique, canettes, masques, objets divers en plastique etc...). Elles ont donc décidé, au cours d'une de leurs promenades, de se munir d'un sac pour enlever ces déchets; petit à petit cela a pris des proportions plus importantes puisque, le long de la route menant à La Vallée, elles ont rempli, ultérieurement, 8 sacs de débris divers, un autre jour, 2 sacs le long de l'Eure, puis 6 sacs le long de la route des carrières. En tout, à ce jour, plus de 22 sacs et au moins 60 bouteilles en verre ont été ramassés.

A noter que toutes les personnes rencontrées au cours de ces ramassages ont salué cette action. Espérons qu'elles aussi, à l'avenir, se muniront de sacs pour prolonger cette action dans l'intérêt de tous : Les dépôts de déchets « attirant » d'autres déchets, on peut espérer que des lieux propres inciteront les « pollueurs » à ne plus rien jeter inconsidérément. Amis promeneurs, n'hésitez donc pas à vous munir d'un petit sac lors de vos balades pour ramasser quelques déchets afin que nous puissions nous féliciter ensemble d'une nature propre.



ON EN PARLE

LES DÉCHETS JETÉS DANS LA FORÊT ET LE LONG DES CHEMINS, CA SUFFIT !!!

Rappelons au sujet de ces déchets, qu'au mois de juillet 2018, Thierry Valès a fait paraître dans le Com'Infos l'article ci-dessous, qui reste malheureusement d'actualité.

INCIVILITÉS *Il fut un temps pas si lointain, où la forêt de Bord était un lieu bucolique que les martotais et les martotaises prenaient plaisir à parcourir. Aujourd'hui, force est de constater que l'incivilité de certaines personnes transforme cet espace boisé en déchèterie sauvage en n'hésitant pas à décharger des gravats de toutes sortes au bord des chemins et aux entrées des chemins de randonnées pédestres. Si la nature appartient à tout le monde c'est pour que tous nous la préservions et non qu'une minorité la dégrade. Il est bon de rappeler à ces pollueurs que la dégradation qu'ils font de la nature l'est au détriment de leurs propres enfants.*

DE NOUVEAUX PANNEAUX DANS LA COMMUNE

Pour lutter contre les dépôts « sauvages » de toute nature, il a été décidé, avec la commune voisine de Saint Pierre lès Elbeuf d'installer des panneaux « sens interdit sauf riverains » à des emplacements menant à des lieux trop souvent utilisés comme déchetteries. Ainsi, les services de police et de gendarmerie pourront intervenir contre les contrevenants non riverains.



Au croisement de la route des carrières, après l'ancien atelier « Verre terre »



À la Résidence Saint Nicolas à l'entrée du chemin menant au bois de Saint Nicolas

ON EN PARLE


MENUS À LA CANTINE AU MOIS D'AVRIL

Vous remarquerez, à la lecture des menus ci-dessous, qu'une part importante est faite d'une part aux produits locaux et d'autre part ceux avec le label bio.


Il est intéressant de noter que, chaque mois, une réunion est organisée par « les 2 aïelles » pour discuter à la fois des problèmes divers (quantité ou qualité des aliments, réaction des enfants sur certains menus) rencontrés dans les menus passés et faire des observations sur les menus proposés.

























Ainsi au mois de février les responsables des cantines de Vraiville, La Saussaye, Terres de Bord et Martot se sont retrouvées au restaurant scolaire de Vraiville.

Remarque : En raison de la fermeture des écoles ces menus n'ont pas été distribués mais ils vous sont indiqués à titre d'information.


Régie les 2 aïelles
 Ecoparc 1 27400 Heudebouville
 ☎ 02 32 09 37 35

Restauration scolaire de Martot
Menu du 6 au 30 avril 2021



Lundi 5 avril FERIE 	Mardi 6 avril Des forces pour le lapin  Ceux là ne sont pas au chocolat  Pour faire un nid douillé   Nid de pâques	Jeudi 8 avril Radis beurre Palette de porc Riz bio  Lentilles bio locales  Petit suisse sucré Compote pomme/poire 	Vendredi 9 avril Saucisson à l'ail Beignet calmar sce tartare Brocolis Saint bray bio  Banane
Lundi 12 avril Salade de pépinette à la volaille Emincé de bœuf bio sce bourguignone  Flageolets Haricots beurre Vache qui rit Ananas	Mardi 13 avril Cassoulet maison Omelette Haricot blanc aux lardons Yaourt fermier bio  Poire	Jeudi 15 avril Salade de cœur de palmier Tarte poireau emmental Salade verte Riz au lait Petit beurre	Vendredi 16 avril Betterave bio  Poisson frais sce crème  Pdt vapeur bio  Coulommiers Orange
Lundi 19 avril Jus de pomme  Poulet fermier sce basquaise  Dés de colin sce tomate Frites  Yaourt aromatisé Ananas au sirop	Mardi 20 avril Carottes râpées bio  Pâtes mexicaine Fromage AOP  Compote pomme/framboise	Jeudi 22 avril Tarte au neufchâtel  Rôti de bœuf bio  Omelette Purée d'épinards Petit suisse sucré Pomme 	Vendredi 23 avril Haricots verts vgt Filet de colin sce oseille Riz bio  Fromage blanc fermier  Kiwi



Découvrez notre site



Logo indiquant des produits locaux



Aliments riche en oméga 3



Aliment de qualité Label Rouge



Remplacement de la viande

Aliment d'Appellation d'Origine Contrôlée

Nous pouvons être amenés à modifier certains menus, veuillez nous en excuser par avance.
 Les viandes de boeufs servis dans nos menus sont garanties Viande Bovine Française.

ON EN PARLE

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections pour les conseillers départementaux et régionaux auront lieu le

20 juin (et le 27 juin pour un deuxième tour si nécessaire)



Règles de bon voisinage

Bruit dans les propriétés privées (extrait du règlement départemental)

1. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que
 - ♦ Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30.
 - ♦ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
 - ♦ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. (période à éviter, à notre avis, dans l'intérêt de tous).
2. Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas source de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Seules certaines mairies sont équipées pour vous délivrer ces pièces d'identité.

Il est nécessaire de faire une pré-demande en ligne (<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>). Ce qui permet de gagner du temps lors de la demande que vous ferez dans une mairie équipée du nouveau dispositif (**Nécessité de prendre rendez-vous**).

Vous pouvez vous présenter dans n'importe quelle mairie de France équipée du nouveau dispositif.

Pour information, les mairies les plus proches pour Martot sont :

ELBEUF , LOUVIERS, VAL DE REUIL.

Pour toute information complémentaire : www.demarches.interieur.gouv.fr ou service-public.fr

Nouvelle carte format carte bancaire prévue à partir du 2 août 2021

ON EN PARLE

À LA RENCONTRE D'UN CHARITON MARTOTAIS



La confrérie des Charitons

Nous allons aujourd'hui à la rencontre d'un Martotais qui depuis presque un demi siècle fait partie de l'association des « **CHARITONS** » de Martot.

Pour commencer, nous allons faire connaissance de cette confrérie qui habite les campagnes normandes depuis des siècles.

Les charités ont été créées au Moyen Age sans doute dès le 10ème ou 11 siècle. (Broglie en 1017) Elles sont nées de la nécessité d'ensevelir les morts à la suite des épidémies de peste ou de choléra et de la volonté de donner aux funérailles une solennité, marquant ainsi le passage de la vie terrestre à une autre vie.

Leur progression continua aux 16ème et 17ème siècle. A la révolution, les charités furent supprimées en 1792 mais réapparurent dès 1801 à la demande du préfet de l'Eure qui se lamentait sur l'absence d'inhumations décentes.

Ainsi, en 1842, il y avait 550 charités dans l'Eure. A la suite de l'exode rural, beaucoup de charités disparurent entre les deux guerres faute de confrères.

Aujourd'hui, les charités connaissent un regain de vitalité. Elles sont maintenant 122 en activité qui se réunissent tous les 5 ans en congrès.

Les Charités sont, encore aujourd'hui, dirigées par un prévôt aidé d'un échevin qui s'occupe des finances. Pour être frère, il fallait être catholique pratiquant, avoir de bonnes mœurs et travailler pour ne pas être à la charge de la confrérie.



ON EN PARLE

À LA RENCONTRE D'UN CHARITON MARTOTAIS

Les obligations:

- Célébration des funérailles: les frères en procession prenaient en charge le corps du défunt de sa maison jusqu'à la fosse qu'ils creusaient eux-mêmes, en passant par l'église où ils participaient à la liturgie de la messe.

- La présence aux cérémonies religieuses : C'était une obligation dévoreuse de temps.

-L'assistance aux indigents : Elle consistait à aller visiter les malades , infirmes ou mourants, à inhumer gratuitement les pauvres.



Les processions:

Toutes les funérailles et la plupart des fêtes donnaient lieu à des processions au cours desquelles les charitons portaient des vêtements spécifiques. En tête venait le Tintenellier qui donnait le rythme de la marche avec ses tintenelles, puis venait le porte croix, puis le porte bannière ou des frères tenant des bâtons de charité et enfin les autres frères en rang par deux.

Rencontre avec Monsieur CARTIER Guy

Nous nous sommes rendus chez Monsieur GUY CARTIER qui appartient à la confrérie des CHARITONS de MARTOT.

Bonjour, vous faites partie des charitons de Martot depuis près de 50 ans, pouvez vous nous dire depuis combien de temps existe cette confrérie?

Elle existait depuis le moyen Age, mais avait été raccrochée à celle de Criquebeuf depuis la deuxième guerre car il n'y avait plus assez de volontaires. En 1962, à la suite de congrès qui avait eu lieu à Criquebeuf, il a été décidé de recréer à Martot une charité indépendante de celle de Criquebeuf. Nous avons repris nos habits (qui sont différents de ceux de Criquebeuf).

Martot compte maintenant 6 charitons et Criquebeuf 8.

Comment entretenez vous les chasubles et autres habits?

Les quêtes qui sont faites lors des cérémonies ainsi que des subventions que nous octroie la commune nous permettent de subvenir à cet entretien. Ainsi, en 2017, une subvention exceptionnelle de 1400 euros a permis de restaurer les chaperons.

Vous étiez Roi , il y a encore quelques mois, à quoi correspond ce titre?

Depuis 1962, j'étais ROI de la confrérie de Martot. C'est le titre le plus important , au dessus de prévôt. Depuis 2 ans c'est Fabrice Autechaud qui me remplace .

ON EN PARLE

À LA RENCONTRE D'UN CHARITON MARTOTAIS

Dernière question, comment devient-on Chariton?



Il suffit d'en faire la demande et d'être accepté par les confrères. La base des charitons est le BÉNÉVOLAT. Les quêtes ne nous servent qu'à l'entretien des habits.

Lors des enterrements, nous prenons contact avec les familles. Celles-ci peuvent REFUSER notre aide et prendre les pompes funèbres comme officiant seules lors de la cérémonie.

NOTRE AIDE LORS DE CE MOMENT PÉNIBLE AUPRES DES FAMILLES DOIT ÊTRE DIGNE ET NON MERCANTILE.

Merci beaucoup pour cette discussion autour d'une association locale peu connue mais si utile.



Les charitons de la confrérie de Martot sont reconnaissables à leur chaperon rouge clair. On reconnaît de gauche à droite

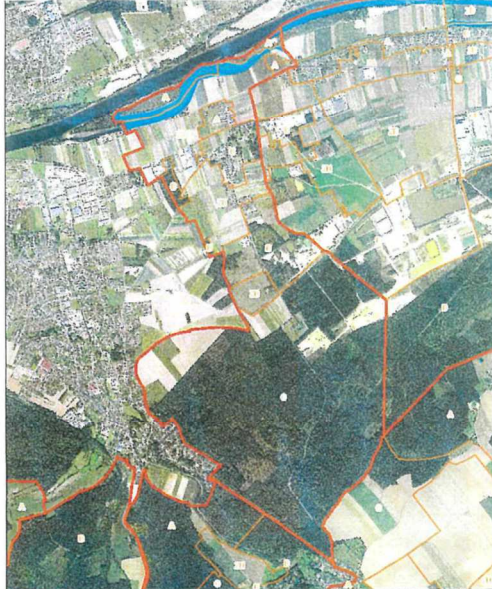
Jean-Claude Doubet, Daniel Dautresme, Guy Cartier, Damien Bellière, Fabrice Autechaud et Maria Mir

ON EN PARLE

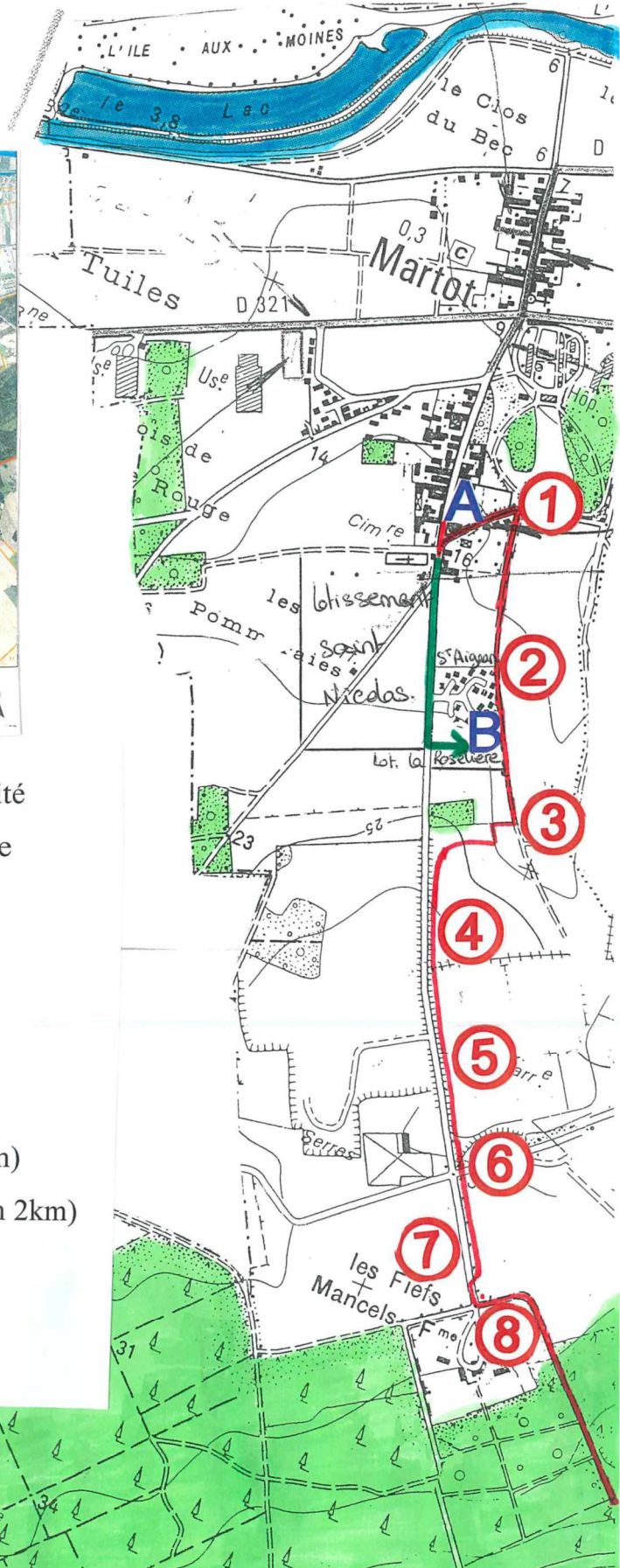
CHEMIN D'ACCÈS À LA FORÊT DE BORD (—————> FIEFS)

(RAPPEL POUR PROFITER DE L' ARRIVÉE DES BEAUX JOURS)

COMMUNE DE MARTOT (EURE)



Légende
Sections Commune Réseau hydrographique
Sections Commune Réseau hydrographique



Pour une promenade en toute sécurité
vers la forêt de Bord, profitez de ce

CHEMIN D'ACCÈS

(parcours fléché prochainement)



2 départs possibles :

- A. Parking de la salle (environ 3km)
- B. Parking de la Roselière (environ 2km)

(Accès )

1 à 8 : Photos le long du parcours
(Voir ci-contre)

ON EN PARLE



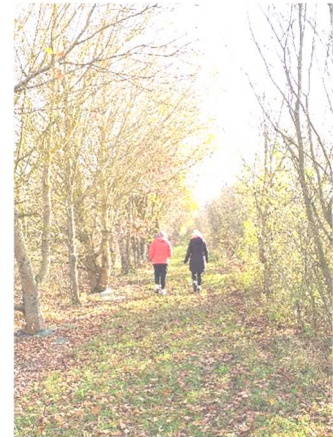
A—Parking de la salle communale



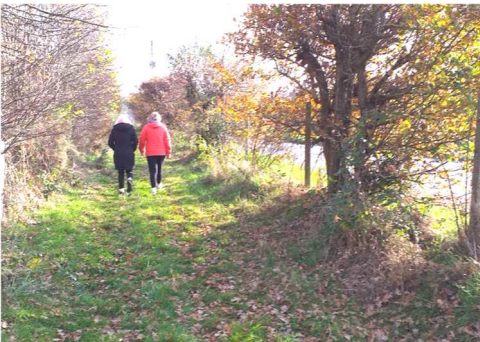
1. 2. A la fin de la rue du Parc, prendre ce chemin sur la droite



B—Parking de la Roselière



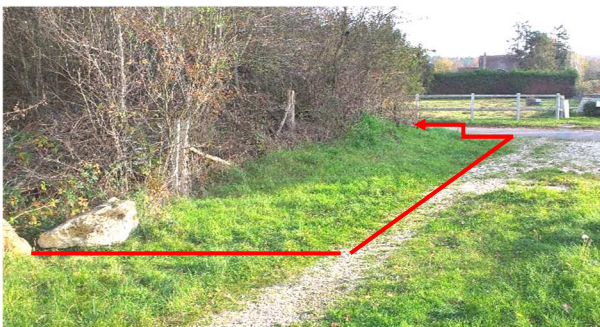
3. 4. Aux pierres prendre à droite le sentier pentu



5. Chemin de long de la V.C. n°1



6. Traverser le chemin vicinal n°2 (route des carrières)



7. A la sortie du chemin suivre le sentier puis reprendre à gauche vers la forêt



8. Longer la clôture

ON EN PARLE



PREMIÈRE PHASE DE L 'AMÉNAGEMENT
DU LOTISSEMENT DU PARC DU CHÂTEAU :
DÉMOLITION DE LA FERME « DAUTRESME »



RÉFECTION DU MUR DU CIMETIÈRE



Des travaux de réfection du soubassement et du dessus du mur du cimetière ont été confiés à l'entreprise sociale apprenante « Coursus » qui est un atelier d'insertion. Le coût de ces travaux est pris en grande partie en charge par l'agglo seine -Eure . Seule une somme de 827 € restera à la charge de la commune.

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) sont des dispositifs agréés par l'Etat et conventionnés ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail par des actions collectives de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

AU PROGRAMME

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ÉCOLE PRIMAIRE

Pour les inscriptions

à l'école de Martot

prendre rendez-vous

en appelant l'école au **02 35 87 10 70** ou

au **06 80 57 97 02**

(accueil des enfants à partir de

5 ans avant le 1/01/22).

ÉCOLE MATERNELLE

Pour les inscriptions

à l'école maternelle

de Criquebeuf sur Seine,

les parents sont invités à valider

l'inscription de leurs enfants.

(3 ans avant le 01/01/2022).

Prendre rendez-vous au

02 35 87 82 70

Don du sang : calendrier 2021



L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous

à la salle communale de 15h à 19h30

Les mercredis 19 mai, 13 octobre et 15 décembre

N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité.

www.dondusang.net

Commémoration du 8 mai 45

Des précisions vous seront données ultérieurement sur la commémoration du 8 mai 1945 dont l'organisation dépendra des conditions sanitaires: on vous précisera donc si l'accueil des personnes est possible et l'horaire retenu pour cet hommage aux anciens combattants et aux victimes de toutes les guerres.

ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT

LA CRUE DE FÉVRIER



L'Eure et l'étang ne font plus qu'un



Vue des champs bien inondés au Clos du Bec



Plus beaucoup d'espace sous la passerelle !

DON DU SANG : GESTE ALTRUISTE ET BÉNÉVOLE !



La collecte de sang organisée le 10 février 2021 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « TI'TOINE », a permis d'accueillir 70 donateurs (dont 1 nouveau) .

Rappel : Il faut être âgé de 18 à 70 ans pour donner son sang. Sur 12 mois, les femmes peuvent faire 4 dons et les hommes 6 .

UN PEU D'HISTOIRE

Brèves informations sur le château actuel

C'est en 1734 que fut construit l'actuel château par Nicolas Alexandre Lucas, seigneur de Boucourt. Il appartient ensuite au marquis de Poutrincourt, époux d'Adélaïde de Boucourt, dame châtelaine de Martot.



Le théâtre



En 1835, Il devint la propriété de M. Grandin de l'Épervier, industriel elbeuvien qui fut maire de Martot de 1843 à 1870. Amateur d'art lyrique, il fit bâtir le théâtre de musique où de nombreux artistes furent invités à se produire. Le théâtre était relié au château par une galerie vitrée démontable.

A la veille de la première guerre mondiale, le château fut racheté par M. Guillet. Pendant les travaux de restauration, un incendie ravagea totalement la toiture et les combles de l'aile droite.

Pierre Saget en devint propriétaire en 1922 et réalisa alors de nombreuses restaurations (dont le théâtre et les écuries), projetant en outre la construction d'une maison de chasse.

En 1928, il se sépara du domaine, alors racheté par un banquier espagnol. Pendant la seconde guerre mondiale, le château fut occupé par les Allemands.

Acquis par la Caisse d'allocations familiales de la Région parisienne dans les années 1950, le château devient pensionnat pour jeunes filles de 1964 à 1973. Les pensionnaires étaient scolarisés avec leurs camarades du village. Deux classes fonctionnaient au village, deux autres, dans l'annexe actuelle du château.

Acheté par l'hôpital d'Elbeuf en 1977, il accueille des personnes âgées jusqu'à décembre 1998. Il bénéficiera, grâce à l'intervention de Pierre Bellemare dans son émission « vous êtes formidable » de la construction d'un ascenseur (1985-1986).

Il devient ensuite la propriété de la Communauté de Communes Seine Bord (2001-2002) qui réhabilite le château avec des salles de réunion et des bureaux, travaux terminés en février 2007. Il deviendra ensuite en 2013, par fusion entre la CDC « Seine Bord » et la Communauté d'Agglomération Seine Eure, propriété de cette dernière.



UN PEU D'HISTOIRE

PRESTATIONS DE SERMENTS FORCÈMENT DIFFÉRENTES SELON LES ÉPOQUES

« **21 septembre 1792**, nous, officiers municipaux de la commune assemblés à la chambre pour y recevoir le serment du citoyen Nicolas Renault père et fils et ceux du citoyen Jean Baptiste et Jean Jacques Prosper Faupoint père et fils qu'ils se sont présentés nous affirmant leur absence de la paroisse lorsque le serment général a été prêté **chacun a juré d'être fidèle à la nation et de maintenir la Liberté, l'Égalité ou de mourir en la défendant.** »

Organisation de la Garde Nationale sédentaire le 14 pluviôse an 6 (2 février 1798) et prestation du serment; (convocation des habitants à l'église : 14 présents et 23 absents.)

« Les présents ont voté au scrutin sur le nombre total (les 37 possibles) pour la nomination d'un lieutenant (Louis Cartier) et sous-lieutenant (Jean Jacques Prosper Faupoint), deux sergents (Louis Jacques Moisant et Jean Pierre l'Ecallier) et quatre caporaux (Louis Cartier fils, Jean Nicolas Roullé fils, Eustache Saint Ouen et Sébastien Buisson fils) ; ils ont réuni la majorité des suffrages et ont prêté serment en notre présence « **Je jure haine à la Royauté et à la Monarchie, je jure attachement et fidélité à la République française et à la constitution de l'an trois** » ; ils ont été applaudis par les cris de Vive la République. »

« **L'an mil huit cent huit, le premier janvier** dix heures du matin, Nous membres du Conseil Municipal... conformément au décret impérial du 15 avril 1806 aux fins de recevoir le serment prescrit par l'article cinquante-six du sénatus consulte du vingt-huit floréal an douze (18 mai 1804) par suite de la nomination faite par Monsieur le Préfet aux fonctions de Maire de Monsieur Jean Baptiste Faupoint, maire actuel, pour remplir les fonctions de maire à dater du premier janvier mil huit cent huit. Il a déclaré accepter ladite nomination et a prêté le serment conçu en ces termes : « **Je jure obéissance aux constitutions de l'Empire et fidélité à l'empereur.** »

Installation des maire et adjoint de la commune de Martot
Département de l'Eure — Arrondissement de Beauvais
L'an mil huit cent quarante le treize septembre sur les dix heures du matin nous nous sommes réunis à l'installation du Maire et adjoint de cette commune Nous François Bachelet Premier membre du Conseil Municipal Délégué par Monsieur le Sous préfet de ce département de l'Eure ainsi que la lettre de M. le Sous préfet de Louviers en date du 5 dudit mois nous sommes transporté dans le lieu ordinaire des séances de la mairie à l'effet de procéder à l'installation des maire et adjoint de la commune de Martot... nous avons en présence de MM les membres du Conseil Municipal, donné lecture de la formule du serment ainsi conçue, Je jure fidélité au Roi des français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du Royaume. M. Faupoint a répondu Je le jure, en conséquence nous l'avons installé comme maire de la commune de Martot...
Monsieur le Maire ainsi installé a aussi donné lecture de la formule, moi aussi, Je jure fidélité au Roi des français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du Royaume.
Monsieur Buisson a répondu Je le jure en conséquence nous l'avons installé comme adjoint de la commune de Martot et de tout ce qui précède nous avons dressé procès verbal en double expédition dont une peut être restituée aux archives et l'autre envoyée au préfet et ont signé les parties et membres présents lecture faite
au Martot le jour même et au que dessus

Début du texte

L'an mil huit cent quarante le treize septembre sur les dix heures du matin jour fixé pour la séance d'installation du Maire et adjoint de cette commune, Nous François Bachelet Premier membre du Conseil Municipal délégué par M. le Sous-Préfet du département de l'Eure ainsi que la lettre de M. le Sous-Préfet de Louviers en date du 5 dudit mois, nous sommes transporté dans le lieu ordinaire des séances de la mairie à l'effet de procéder à l'installation des maire et adjoint de la commune de Martot... nous avons en présence de MM les membres du Conseil Municipal, donné lecture de la formule du serment ainsi conçue, Je jure fidélité au Roi des français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du Royaume. M. Faupoint a répondu Je le jure, en conséquence nous l'avons installé comme maire de la commune de Martot...

Vous trouverez ci-dessous les textes reproduisant les récits de Monsieur Maurice Deboos, conseiller municipal de 1945 à 1959 puis maire de 1959 à 1983. Les anecdotes historiques qui suivent qui vous seront présentés dans ce numéro mais aussi dans les numéros de juillet et d'octobre 2021 paru dans l'ancien journal de la commune « Entre Nous » édité de 1985 à 1989

LE BARRAGE ET LA SEINE

En 1864, pour aménager un chenal navigable pour les remorqueurs à vapeur, l'Administration a été contrainte de construire un barrage à Martot, en liaison avec l'écluse de Saint Aubin lès Elbeuf.

Ces deux ouvrages d'art, en coupant la Seine, ont amené une concentration de poissons qui a fait de Martot un lieu de pêche exceptionnel. Le droit de pêche professionnel en Seine, en amont et en aval du barrage était réservé aux inscrits maritimes, ceux-ci étant dans l'obligation de veiller au niveau constant du plan d'eau du barrage, sous la surveillance du barragiste, relié par le téléphone et le télégraphe aux barrages situés en amont.

Le travail du barragiste consistait à enlever une aiguille sur deux ou sur trois pour éviter la crue du fleuve ; en cas de crue importante on enlevait même toutes les aiguilles.

Un sémaphore était installé à 300 mètres à l'ouest du port de Martot avec 3 disques qui représentaient les trois travées. Celui du centre était placé de manière à indiquer aux remorqueurs que ce passage était libre et qu'ils pouvaient éviter l'écluse de Saint Aubin qui nécessitait une manœuvre assez longue et difficile pour ranger le remorqueur et ses cinq, parfois sept, péniches reliées entre elles par une prolonge de 50 à 60 mètres.

En 1929 débutent de grands travaux d'aménagement de la Seine. Le chenal prévu pour la navigation ne correspondait plus avec la taille et le tonnage des bateaux entre Paris Rouen et le Havre. Un approfondissement était devenu nécessaire ; de plus, sur ce parcours la multitude de barrages nuisait à l'évacuation des eaux lors des crues de la région parisienne ; Le délai de baisse des eaux qui était de 4 jours a été ramené à deux jours après ces travaux. Ils ont commencé avec le reprofilage ou la suppression d'îles. Une partie des résidus du dragage a été employée pour relier les îles entre elles. Le chenal a été approfondi jusqu'à 3 mètres face à Martot pour arriver à 5 mètres à Poses. À partir de ces travaux le lit de la Seine est partagé en 2 : A droite la Seine elle-même et à gauche la rivière l'Eure. De ce fait, l'Eure qui se jetait dans la Seine aux Damps, a été prolongée jusqu'à St Pierre les Elbeuf, vu la nécessité de maintenir le niveau de la nappe phréatique. Ces grands travaux englobaient la construction d'une centrale électrique pour utiliser la force de chute d'eau du barrage de Poses, projet qui n'a pas été réalisé à cette époque mais qui est réapparu en 1985 avec une réalisation en 1991.

UN PEU D'HISTOIRE

Les professionnels de la pêche avec des lignes de fond prenaient des anguilles avec des filets appelés « seine » ou « senne » et des « éperviers ». En février ils prenaient des éperlans et, au printemps, aloses, carpes, friture et saumons. Ils vendaient leurs produits à Martot, Saint Pierre lès Elbeuf, Caudebec lès Elbeuf et prenaient le train à Elbeuf pour aller soit aux Halles de Rouen , soit présenter aux grands hôtels, comme « La Couronne » et « La Poste » leurs produits exceptionnels (Aloses et saumons).

LES LIEUX-DITS

Un lieu-dit appelé « Maison aux chevaux » était situé à 200 mètres à l'est du port, face à l'île du courant. Les vestiges de cette maison existaient encore avant le remembrement de 1960. A l'ouest du port, au lieu-dit « Le Clos du Bec, un terrain en surélévation porte encore les traces de vestiges d'un monastère qui abritait des moines dépendant de l'abbaye du Bec Helouin ; ces moines cultivaient la vigne sur la colline de Freneuse. Toujours en suivant le chemin de halage, à l'ouest on trouve un lieu-dit « Le disque » à cause du sémaphore dont il est fait état dans l'histoire du barrage. A l'endroit où le chemin de halage joint la voie Maine (prolongement de l'actuelle rue du barrage) se trouve un lieu appelé « quai aux tuiles » : les fabricants de tuiles de La Haye Malherbe y venaient en empruntant la rue aux Thuilliers à Saint Pierre pour embarquer leurs productions. Cet endroit était aussi utilisé pour embarquer du bois de mine provenant de la forêt de Bord ; pendant la guerre de 1914/1918, ce bois était utilisé sur le front pour construire des sapes et des abris.

LA CRUE DE LA SEINE EN 1910 ET LE PASSAGE DE LA COMÈTE

La crue de la Seine l'hiver 1910 provoqua l'inondation d'un tiers du village de Martot. L'eau arrivait à la petite porte de l'habitation de Monsieur Cartier. Des madriers posés sur des tréteaux permettaient d'accéder au bureau de tabac.

L'eau franchissait la route de Pont de l'arche à Elbeuf pour se déverser dans la mare du Château et cette eau sourçait dans le fossé sud de cette propriété.

À cause de l'eau qui « sourçait » dans les caves, mes parents ont été obligés de remonter les pommes de terre qui y étaient entreposées. Au cours de ce travail, dans la soirée, nous avons vu dans le ciel un spectacle inoubliable : une comète, boule lumineuse suivie d'une très longue queue ; ce phénomène se dirigeait d'ouest en est. Cette comète qui se nomme « Halley », après une éclipse de 76 ans revient d'actualité et son prochain passage est prévu pour mars 1986.

Note : En janvier 1910 est passée une grande comète mais la comète de Halley, la même année, n'a été visible en Europe qu'au printemps. (Wikipédia) (Suite au prochain numéro)

C'EST MEILLEUR CHEZ LA VOISINE

COCKTAIL TI'PUNCH

TI'PUNCH fillette

TI'PUNCH flibuste

Pour 1 litre

13°

18°

15 cl de sirop de sucre

15 cl de sirop de sucre

15 cl de jus de pamplemousse

15 cl de jus de pamplemousse

40 cl de jus d'orange

32 cl de jus d'orange

25 cl de rhum blanc agricole

33 cl de rhum blanc agricole

1/2 cuillère à café de cannelle en poudre

1/2 cuillère à café de cannelle en poudre

ou de noix de muscade râpée

ou de noix de muscade râpée

Pour 10 litres

13°

18°

30 cl de sirop de sucre

30 cl de sirop de sucre

30 cl de jus de pamplemousse

30 cl de jus de pamplemousse

85 cl de jus d'orange

70 cl de jus d'orange

55 cl de rhum blanc agricole

70 cl de rhum blanc agricole

1 cuillère à café rase de cannelle en poudre ou de noix de muscade râpée.



Se prépare dans un bocal
Se sert dans un verre haut
Se boit bien frais
Effet tonique excitant



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

CONNECTÉS à VOTRE SANTÉ

Après de longs mois de confinement ou de couvre-feu et avec l'arrivée des beaux jours, il est temps de s'occuper de sa santé. Voici quelques objets connectés pour vous aider.

*Doper son activité avec la montre **OPPO WATCH***



Si elle ressemble beaucoup à l'APPLE WATCH, l'OPPO WATCH en fait cependant moins, mais elle est plus économique. Derrière son écran OLED incurvé de 2 pouces, la montre permet de suivre jusqu'à cinq activités (marche, course simple ou intensive, vélo, natation) tout en évaluant le rythme cardiaque de son utilisateur.

Petit plus: la montre, qui est GPS embarque des séances de sport en vidéo pour aider les moins sportifs à faire quelques exercices..

PRIX: à partir de 249,00 euros

*Surveiller son poids avec la balance **TANITA BC-401***



Assez discrète avec son tableau rectangulaire, offrant un écran de très belle lisibilité, cette balance se connecte à un smartphone Android ou ios, lui permettant ainsi de suivre l'évolution d'un éventuel programme de remise en forme. Ici, l'intérêt ne réside pas simplement dans le suivi de son poids ou de celui des membres de sa famille, mais également dans celui de ses masses musculaire, osseuse, et hydrique ce qui permet de davantage savoir où l'on se situe et sur quels critères agir.

Prix: 79 euros

NET . INFOS

Respirer un air sain avec le masque AIRPOP ACTIVE



Se protéger des microbes, mais aussi de la pollution parfois accablante, les étés de grosses chaleurs, c'est ce que propose ce masque. AIR POP Active offre ainsi une barrière de filtre bidirectionnel à quatre couches qui bloque les gouttes d'air, bactéries, pollens, particules de poussière supérieure à 0,3 micron.

Connecté à une application, il permet de connaître à tout moment l'état de son filtre interchangeable, mais aussi de monitorer son activité respiratoire.

Prix: 70 euros, par 4 : 250 euros

Stimuler un meilleur sommeil avec URGONIGHT



Ce casque, connecté à une application, utilise l'électroencéphalographie (EEG), c'est-à-dire qu'il mesure l'activité électrique du cerveau. Grâce à des exercices de concentration à réaliser durant 20 minutes jusqu'à trois fois par semaine, cet appareil de conception française permet de reprendre peu à peu le contrôle de son activité cérébrale et d'amplifier les ondes cérébrales impliquées dans le sommeil.

Cette méthode, appelée le Neurofeedback, permettrait de réduire de 50% ses réveils nocturnes et de 45% le temps d'endormissement.

Prix: 499 euros

Du nouveau dans le tri sélectif

Le coût actuel des différentes collectes gérées par l'agglo (Ordures ménagères, sacs jaunes, déchets verts) s'élève à 3 621 000 €.

Coût par an par habitant

Ordures ménagères et tri : 28 €

Déchets végétaux : 9 €

PROCHAINES MODIFICATIONS POUR LE TRI

1. **À partir du 1er juillet 2021, le ramassage pour le tri ne s'effectuera qu'une fois par quinzaine. (Pour les ordures ménagères et les déchets verts le ramassage restera hebdomadaire).**
2. **Progressivement durant l'été les sacs jaunes seront remplacés par des bacs de 240 litres qui seront fournis par l'agglo. Vous serez informés ultérieurement des modalités de distribution.**
3. **le 1er septembre 2021 est une date clé : LA COLLECTE DES BACS COMMENCERA et LES CONSIGNES DE TRI SERONT SIMPLIFIÉES . Des informations précises vous parviendront à ce sujet, en temps utile.**
4. **Les ramassages (tri et ordures ménagères) se feront par bennes différentes, ce qui va entraîner pour le prestataire une organisation particulière : aussi les jours de ramassage pourraient être modifiés. Vous en serez prévenus en temps utile.**
5. **Un dossier d'informations paraîtra dans « mon agglo » du mois de juin ainsi que dans le prochain journal « Com'Infos ».**

Rappel des consignes pour les déchets végétaux

- La collecte s'effectue à raison d'un ramassage par semaine et **est limitée à 1 bac par foyer** maximum, et ce, quelle que soit la taille du terrain.
- Tout foyer présentant deux bacs à déchets végétaux se verra confronté à un refus de collecte du ou des bacs en surplus.
- Le bac utilisé doit être un bac à déchets verts fourni par l'Agglo Seine-Eure. Les déchets végétaux présentés dans des bacs destinés aux ordures ménagères ne seront pas collectés.
- Les déchets végétaux déposés à côté du bac en vrac, en fagots ou en sacs ne seront pas collectés.
- Les déchets végétaux ne rentrant pas dans le cadre de la collecte en porte à porte sont à apporter en déchèterie.

Les déchets végétaux à déposer en vrac dans le bac sont : **herbes, fleurs et feuilles mortes, petits branchages. Epluchures de fruits et légumes, fruits « pourris » et marc de café** sont également acceptés dans ce bac.



Les oiseaux gazouillent, c'est le retour du printemps !

Le printemps est de retour ! Hourra ! Les tulipes, le chant des oiseaux et la chaleur du soleil nous annoncent la venue de cette saison tant attendue.

VICTOIRE DU JOUR SUR LA NUIT

Au moment de l'équinoxe de printemps, le jour et la nuit ont une durée identique. Ensuite, c'est le jour qui va gagner progressivement jusqu'au solstice d'été, la journée la plus longue de l'année, où cette tendance commencera à s'inverser. Nous bénéficions ainsi d'une durée d'ensoleillement maximale durant le printemps.

L'ÉQUINOXE DU PRINTEMPS

Dans tout l'hémisphère Nord, l'équinoxe de printemps arrive entre le 20 et le 21 mars. L'équinoxe d'automne, lui, qui se déroule entre le 22 et le 23 septembre. Mais dans l'hémisphère sud, c'est l'inverse !

Étymologie : équinoxe : des mots latins *aequus* (égal) et *nox, noctis* (nuit)

Du point de vue météorologique, le printemps est une demi-saison se situant entre la saison froide et la saison chaude.

LES SAISONS, HORLOGES NATURELLES



En plus de faire tourner la tête aux aiguilles de nos baromètres, les saisons influencent le rythme de la nature. Ce sont elles qui dirigent les cycles de reproduction, la floraison des fleurs, la pousse des fruits et légumes, l'hibernation des animaux, le retour de certains animaux migrateurs et également le mode de vie des êtres humains. Notre organisme réagit ainsi vivement aux modifications apportées par les saisons. Au Printemps, notre humeur s'améliore grâce à l'ensoleillement prolongé et l'augmentation de la température. Cela nous incite à sortir prendre l'air et à profiter des beaux jours.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Il existe un désert qui se transforme chaque printemps en une vaste étendue de fleurs ! Le désert de Namaqualand se situe entre l'Afrique du Sud et la Namibie et couvre une superficie de 440 000 km². Ce désert est l'un des endroits les plus arides de l'Afrique. Cependant, chaque printemps, il subit une incroyable métamorphose en se transformant en un immense champ de millions de fleurs qui éclosent sur 60 000 hectares (6 fois la superficie de Paris). On en trouve près de 4000 espèces différentes, dont 600 spécifiques à ce désert.



QUIZ : Que savez-vous sur le printemps ?

1 - Quel est le nom de la déesse romaine du printemps et de la fertilité ?

- Maia Libitina Vesta

2 - Quel arbre fruitier est le premier à fleurir au printemps ?

- le cerisier l'amandier l'abricotier

3 - Quels champignons ramasse-t-on au mois de mars et d'avril ?

- des morilles des girolles des pleurotes

4 - Que signifie l'expression "l'hirondelle ne fait pas le printemps" ?

- entendre mal ou pas bien du tout n'avoir aucune valeur on ne peut pas tirer une généralité à partir d'un seul exemple

5 - Qu'est-ce que l'équinoxe de printemps ?

- le moment où le jour et la nuit sont de durée égale c'est le jour le plus long de l'année c'est le jour le plus court de l'année

6 - Qu'est-ce que le Printemps de Bourges ?

- un festival de BD un festival de théâtre un festival de musique

7 - Quand débute officiellement le printemps en Australie ?

- le 1^{er} septembre le 20 septembre le 20 octobre

8 - Selon la mythologie grecque, le retour du printemps coïncide avec le retour de Perséphone, dont la mère Déméter est la déesse...

- de la fertilité des moissons et des saisons de l'amour

9 - Complétez ce proverbe : "Février trop doux présage un printemps..."

- froid humide chaud

10 - Le printemps est considéré comme la première, la troisième ou la quatrième saison de l'année ?

- première troisième quatrième

Réponses en page 36



LES JEUX

Les 7 erreurs

SOLUTIONS DES JEUX PAGE 36

Charade

Mon 1^{er} est en haut du tee-shirt

Mon 2^{ème} est le métal préféré des pirates

Mon 3^{ème} est la 9^{ème} lettre de l'alphabet

Mon 4^{ème} est le nombre d'années que l'on a

Mon tout est une activité artistique



Un petit serpent demande à sa mère :
Maman, est-ce-que je suis venimeux ?
– Non, pourquoi chéri ?
– Ouf, parce que je me suis mordu la langue.

DIDONKSA

À prononcer très vite:



Devinette : Que faire pour qu'un fromage ne coule pas ?

... Et vous trouvez ça drôle ?



Dès que la pandémie sera terminée, si quelqu'un ose m'inviter à un bal masqué, je sors les griffes !



Parfois, en pleine nuit, je secoue brusquement mon radio-réveil qui dort et je lui dis : Alors ça fait quoi hein ??!



MOTS CROISES M. CAILLOU

SOLUTIONS PAGE 36

Horizontalement :

- 1- avoir l'air
- 2- pour le corps ou l'esprit
- 3- d'une grotte
- 4- herbe haute / vieux roi
- 5- ne voit que du feu
- 6- gauche toute !
- 7- a son homme / on n'y voit goutte
- 8- exploite un chinois / triste sigle

Verticalement :

- A- défis les plis
- B- en restera béat
- C- se laisse parfois charmer
- D- message pour l'au-delà
- E- refroidit les anglais / a le nom de sa forme
- F- tout un cérémonial / après vous...
- G- résidus d'œuf
- H- bien dites

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

JEU CONCOURS

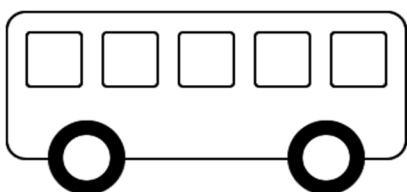
Une seule bonne réponse !
Agnès CARREAU est donc notre gagnante.
Elle se verra remettre une récompense. **Félicitations !**

Rappel de l'énigme

OBSERVEZ bien ce magnifique bus.

A votre avis, dans quelle direction se dirige-t-il ? Expliquez pourquoi.

Alors, serez-vous capable de répondre à cette simple question, sachant que la majorité des enfants interrogés trouvent immédiatement la bonne réponse ?



Solution

Le bus roule vers la gauche.

Pourquoi ?

Sur la plupart des bus, la porte pour entrer dans le bus se situe du côté droit. Vu qu'on ne la voit pas sur le dessin, c'est qu'elle se trouve de l'autre côté. Le bus roule donc vers la gauche.

Nouvelle énigme

Certains y sont déjà venus. A votre seuil, elle est souvent. Son coup fatigue promptement et son code est assez répandu.



✂.....

Veillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n°79 » dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 1er juin 2021.

Nom et prénom :

Adresse :

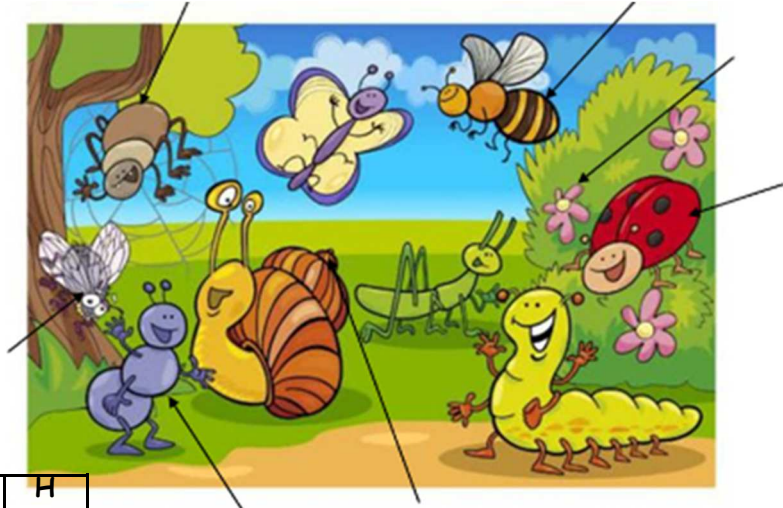
Réponse :

.....

Solutions

Charade : col - or - i - âge (coloriage)

Devinette : lui apprendre à nager



Solution mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	R	E	S	P	I	R	E	R
2	E	X	E	R	C	I	C	E
3	P	A	R	I	E	T	A	L
4	A	L	P	E		E	L	A
5	S	T	E	R	E		U	T
6	S	E	N	E	S	T	R	E
7	A	R	T		S	U	E	E
8	S	A	S	S	E		S	S

QUIZ : Que savez-vous sur le printemps ?

Réponses :

1 : Maia (Libitina est la déesse des funérailles, Vesta celle de la maison)

2 : l'amandier

3 : des morilles

4 : on ne peut pas tirer une généralité à partir d'un seul exemple

5 : le moment où le jour et la nuit sont de durée égale

6 : un festival de musique

7 : le 1^{er} septembre

8 : des moissons et des saisons

9 : froid

10 : première

PUB - INFOS



CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE

Récoltant - Manipulant

10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et de sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

PROMO 13.50 € la bouteille

A consommer avec modération

Presse, papeterie, Librairie, Cadeaux



SARL COUTEAU

Mag presse

Centre commercial Super U

27460 IGOVILLE

Tél/ 0951406180 - Fax/ 0235234885

presse_super.u_igoville@aol.fr

SONO LIGHT SHOWVINCE



Sonorisation de toutes prestations

Ambiance assurée, avec 18 ans

d'expérience

WWW.DJ-VINCE.ORG

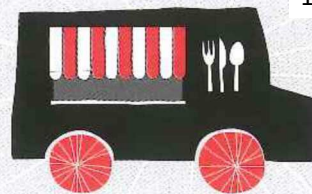
TEL : 06 22 22 66 21

Au Petit Creux

Frites Fraîches maison

Portier

Friterie ambulante traditionnel



1 RUE DE L'EURE 27340 MARTOT

Lundi au Samedi à Martot 27 le Midi

06/79/21/33/82

portierph@Wanadoo.fr

Siren 81525831400013

Olivia Coiffure
salon mixte

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03

701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine

SECRET DE BEAUTÉ

Institut de beauté sur rendez-vous

Laetitia ZANNI

713 rue du village - Criquebeuf sur Seine

06.62.57.74.31

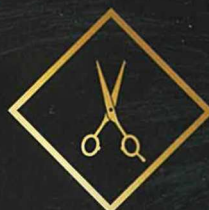
H&B Style Home

Coiffure à domicile

Venez découvrir mon expérience de la coiffure a votre domicile

COUPE, COULEUR,MECHES.....

En plus de la coiffure Mixte découvrez mon expérience de Barber



Tél: 06 65 00 97 04

hbstylehome@gmail.com

Page Facebook : H&B Style Home

Amandine Pichon

Sophrologue certifiée

06.58.12.37.79

www.apsophrologie.sitew.fr
27340 Criquebeuf s/ Seine

PUB - INFOS

Gravity parc des défis

Venez vivre des sensations inédites au Parc Gravity
rue aux thuilliers à Saint Pierre lès Elbeuf

Vacances scolaires : 7 jours sur 7 10h-12h et 14h-19h Vendredi et samedi jusqu'à 23 h—Période scolaire : mercredi et dimanche 10h-12h et 14h 19h samedi 10h-12h et 14h-23h

TAXI MANU

TEL : 06.07.77.13.69



taxi.manu@live.fr
Commune de Stationnement
Criquebeuf sur Seine

MARTOT

DIRECT PRODUCTEUR

DISTRIBUTEUR DE LÉGUMES FRAIS

24 HEURES SUR 24 - 7 JOURS SUR 7

10 RUE DE LA MAIRIE
20M APRES LE DOS D'ANE

Tél : 06.98.37.48.05



VENANT D'ELBEUF AU FEU A DROITE
VENANT DE PONT DE L'ARCHE AU FEU
A GAUCHE



LE MERCANTI

CAMION PIZZA

De savoureuses pizzas
sur la place de l'église,
le mercredi de 18h à 21h

AU GRE DES SAISONS



Nous vous proposons une gamme de légumes en suivant les saisons.

Tous nos légumes cultivés sont issus d'une culture raisonnée pour vous donner la meilleure qualité.

Suivez nous sur notre compte facebook Augredessaisons

Nicolas et Guillaume LABIFFE vous proposent leurs légumes des quatre saisons.

Notre magasin se situe :
9, rue du Barrage
27340 MARTOT
Tél : 06.13.54.47.29

Le magasin est ouvert les :
Lundi de 15h00 à 19h00
Vendredi de 15h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 13h00
Et à partir de septembre 2017
Le mercredi de 15h00 à 19h00



Jacky Dutel
Taxi N°1
Commune de rattachement
Criquebeuf sur Seine
TEL : 06.62.51.61.47
02.35.78.19.33
St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports
Etudie TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7

SARL G.E.F.P.

TRANSPORTS EXPRESS
TOUTES DISTANCES



25 Residence St Aignan 27340 MARTOT
06 25 51 75 55
02 35 81 22 70
Mail : sarlgefp@free.fr
SIRET : 500 019 203 00016

Mail : sarlgefp@free.fr

SIRET : 500 019 203 0016

LE TRIMESTRE EN PHOTOS



LE TRIMESTRE EN PHOTOS



JEUX DE MOTS AVEC LA MAIN



Parmi les différentes mesures prises pour lutter contre l'épidémie du coronavirus, il est demandé de ne pas se serrer la main.

Par contre, il est possible – et c'est même recommandé – de se serrer les coudes. Il ne faut donc plus tendre la main, ne plus faire des pieds et des mains, seulement des appels du pied afin de garder les mains libres.

Si vous êtes à la tête d'une association et que vous vouliez vous retirer, impossible de passer la main ; certes, il reste la solution de vous faire sortir à coups de pied dans l'arrière-train mais ce n'est pas très élégant et l'on peut très vite en venir aux mains.

C'est dans la tribulation qu'il convient d'être fort, l'épidémie génère un sentiment de peur ; la solution ? - S'en laver les mains , prendre son courage à deux mains, ou remettre des documents en mains propres.

Bien sûr, la main gauche doit ignorer ce que fait la main droite mais si elle a donné de l'argent de la main à la main, il sera nécessaire de lui passer un savon.

Pour les amoureux qui ont le cœur sur la main il est illusoire de le donner, ni même de le partager : les mariages vont tomber en désuétude car plus personne ne fera une démarche pour demander la main de l'être aimé.

Autre conséquence grave pour la démocratie : désormais la politique de la main tendue est vouée à l'échec, être pris la main dans le sac sera moins grave que de donner un coup de main.

Texte découvert dans un mail



MÉMO PRATIQUE

Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)

Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)

Samu : 15

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41

Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0969395634

Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Air France : 3654

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service : 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85

Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

SNCF : 3635

SPA : 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

Interventions guêpes frelons : 06 72 42 17 00

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté d'agglomération « Seine-Eure » consulter le site : www.agglo-seine-eure.fr

Secrétariat général : 02.32.50.85.50

Service d'aide à domicile : 02.76.46.02.00

Service Jeunesse : 02.76.46.03.44

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.32.13.23.10

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82

Email : martot.mairie@wanadoo . **Site :** www.martot.fr

École de Martot : 02.35.87.10.70

Ecole de Criquebeuf sur Seine : 02.35.87.82.70

Permanences et horaires d'ouvertures

Mairie de Martot : lundi de 9h30 à 11h30, mardi de 16h à 19h et jeudi de 15h à 18h ou sur rendez-vous.

Déchetterie de Caudebec les Elbeuf : lundi au samedi de 10h00 à 18h00

Dimanche de 9h30 à 12h30

Agence Postale de Criquebeuf : du lundi au jeudi de 13h45 à 16h

vendredi et samedi de 10h à 11h30

Infos utiles

Tarif de location de la salle des fêtes : 350 €